

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**AIUTU PÀ I SIZZIONI ' SINEMÀ È AUDIUVISIVU ' DI I
LICEI ISULANI : SUVVINZIONI À I TRÈ LICEI CHÌ
PRUPONINI STU INSIGNAMENTU DA PARMETTALI DI
CUMPRÀ MATIRIALI SCENICHI**

**SOUTIEN AUX SECTIONS 'CINÉMA-AUDIOVISUEL' DES
LYCÉES INSULAIRES : SUBVENTIONS AUX TROIS
LYCÉES PROPOSANT L'ENSEIGNEMENT CAV (CINÉMA-
AUDIOVISUEL) POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIELS
SCÉNIQUES**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse a décidé dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'éducation artistique d'apporter son soutien aux établissements d'enseignement secondaire de l'île qui dispensent un enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel.

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne l'attribution de subventions d'équipement en faveur des trois lycées dispensant l'enseignement cinéma-audiovisuel en Corse :

- Lycée Fesch - Aiacciu
- Lycée Giocante de Casabianca - Bastia
- Lycée Jean-Paul de Rocca Serra - Portivechju

1. Soutien aux sections « cinéma-audiovisuel » des lycées insulaires : rappel du contexte

Les enseignements artistiques font partie des objectifs de la politique d'éducation artistique et culturelle des DRAC-Directions Régionales d'Action Culturelle, ainsi que de la politique éducative des Académies.

L'enseignement cinéma-audiovisuel (CAV) est proposé au lycée, et l'ouverture de ces sections dans les établissements est liée à la prise en charge par la collectivité publique compétente des moyens en fonctionnement et en équipement nécessaires à cet enseignement.

Suite aux lois relatives au transfert de compétences, le suivi et la gestion de cet enseignement ont été confiés à la Collectivité de Corse, qui apporte ainsi son soutien à ces sections tant sur le plan du fonctionnement des classes que sur le plan du matériel nécessaire à l'enseignement.

En Corse, deux lycées ont intégré cet enseignement entre 1991 et 1992 : les lycées Giocante de Casabianca de Bastia, et Jean-Paul de Rocca Serra de Portivechju. Le troisième établissement, le lycée Fesch d'Aiacciu, a proposé cet enseignement à compter de la rentrée 2019/2020.

Depuis la réforme du Bac 2021, le cinéma-audiovisuel est un des enseignements compris dans la Spécialité « Arts ». Le lycéen choisit trois enseignements en classe de Première, puis n'en garde que deux en classe de Terminale, avec un coefficient 16 au Bac (tout comme par exemple Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Langues et Cultures Etrangères, Sciences Economiques...)

L'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel engage l'élève dans une démarche de découverte, de développement et d'approfondissement d'une pratique, ainsi que d'une culture cinématographique et audiovisuelle.

Une structure culturelle sert de coordinatrice à ces enseignements CAV. Le travail du partenaire culturel consiste à accompagner toute l'année les enseignants et les élèves d'un point de vue pédagogique et logistique.

Le partenaire culturel prend ainsi en charge les intervenants extérieurs apportant un soutien technique (tournage, prise de son, cadrage,..) ou ceux venant en complément des enseignants en termes de pédagogie (écriture du scénario, préparation pour l'oral,..)

Le partenaire organise aussi des projections de films (notamment ceux au programme du Baccalauréat) ou participe au déplacement d'élèves dans des festivals. Il accompagne enfin enseignants et élèves pour la fabrication du film court devant être présenté au Baccalauréat.

La Cinémathèque de Corse basée à Portivechju est ainsi le partenaire culturel des trois établissements :

- lycée Jean-Paul de Rocca Serra depuis 2000
- lycée Giocante de Casabianca depuis 2007
- lycée Fesch depuis 2019.

Chaque année, des conventions sont établies pour l'année scolaire concernée entre la Collectivité de Corse/Cinémathèque de Corse et les établissements scolaires.

Afin d'offrir un enseignement de qualité, les établissements scolaires proposant l'enseignement Cinéma-Audiovisuel doivent se doter de matériel technique : caméras pour l'image, micros et perche pour le son, ordinateurs pour le montage..., afin de permettre aux élèves de travailler en ateliers pratiques et de réaliser le film court présenté au Baccalauréat.

Chaque établissement décide de la périodicité du renouvellement de son matériel et consulte la Cinémathèque de Corse en sa qualité de partenaire culturel afin de justifier son besoin et déposer une demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse.

2. Récapitulatif des budgets Fonctionnement et Investissement consacrés aux sections CAV

Le budget de fonctionnement consacré annuellement par la Collectivité de Corse/Cinémathèque varie entre 22 000 € / 24 000 € pour les deux établissements de Bastia et Portivechju en 2017/2018 et 2018/2019.

En 2019/2020, bien qu'un troisième établissement, le lycée Fesch d'Aiacciu soit à prendre en compte depuis la rentrée 2019, le montant annuel du budget de fonctionnement a été de 15 429 € et de 16 888 € en 2020/2021, en raison de la pandémie de Covid-19 qui n'a pas permis aux établissements scolaires et au partenaire culturel de mener à bien les différentes actions mises en place chaque année.

Le budget annuel dépensé en faveur des élèves est en moyenne de 163 €/élève pour 2017/2018 et 2018/2019 et ensuite 98 € pour 2019/2020 et 125 €/élève pour 2020/2021.

Le tableau ci-après ne reprend que les deux dernières années, de façon à pouvoir présenter des données pour les trois établissements (ouverture de la section au lycée Fesch en 2019/2020).

Les faibles montants consacrés au lycée Fesch sont liés aux effectifs, l'ouverture de la section étant récente mais aussi parce que le lycée ne propose que l'enseignement de Spécialité, contrairement aux autres lycées qui ont aussi des effectifs en enseignement Optionnel.

	2019/2020				2020/2021			
	Aiacciu	Bastia	Portivechju	TOTAL	Aiacciu	Bastia	Portivechju	TOTAL
Seconde	NC	29	22	51	NC	23	13	36
Première - spécialité	14	18	15	47	12	17	8	37
Première - option	NC	2	23	25	NC	6	0	6
Terminale - spécialité	NC	5	6	11	14	13	11	38
Terminale - option	NC	5	18	23	NC	1	7	8
Total effectifs élèves CAV	14	59	84	157	26	60	39	125
Enseignants	1	3	2	6	1	2	2	5
Intervenants extérieurs ponctuels	0	1	1	2	2	1	1	4
Intervenants techniques annuels	0	3	2	5		4	1	5
Heures d'interventions techniques	0	165	145	310		136	118	254
Budget fonctionnement CdC/Cinémathèque	0	6 780	8 649	15 429	1 698	7 710	7 480	16 888

Le budget d'investissement n'est pas mobilisé annuellement et son montant et sa périodicité sont variables et dépendent de l'état du matériel (vétusté, obsolescence), de la nécessité de le renouveler, de l'augmentation des effectifs...

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques informent la Cinémathèque des besoins en matériel afin que cela puisse être pris en compte budgétairement par la Collectivité de Corse.

Le matériel demandé durant l'année 2019/2020 a été financé sur le budget 2020 de la Collectivité de Corse et les équipements ont été acquis durant l'année suivante.

De même, les demandes de subvention adressées durant la présente année 2020/2021 seront financées par les crédits mobilisés sur le Budget Primitif 2021 (programme Cinémathèque) et les équipements seront acquis lors de la prochaine

année scolaire 2021/2022.

Année de demande de subvention

	2019/2020	2020/2021
Aiacciu - Lycée Fesch	3 468,20 €	4 077 €
Bastia - Lycée Giocante de Casabianca	7 804,20 €	5 715,46 €
Portivechju - Lycée Jean-Paul de Rocca Serra	9 847,95 €	3 003 €
Total	21 120,35 €	12 795,46 €

3. Demandes des établissements au titre de l'année 2021

➤ Demandeur : Lycée Fesch

5, cours Grandval, 20000 Aiacciu
Proviseur : M. Paul DIGIACOMI

Le lycée Fesch d'Aiacciu a commencé à équiper la section Cinéma-Audiovisuel en 2019/2020 avec principalement du matériel de prise d'image et de son.

La demande 2021 vise à compléter cet équipement avec des caméras supplémentaires, des trépieds pour caméra, des sacs de transport. Le matériel de prise de son comprend des micros, des perches, des protections anti-vent, des enregistreurs portatifs.

Ces équipements sont requis pour permettre aux élèves d'acquérir le savoir-faire technique nécessaire à la réalisation du film court présenté devant le jury du Baccalauréat.

Il s'agit des équipements de base de toute section d'enseignement Cinéma-Audiovisuel.

La demande concerne le matériel suivant pour un montant total de 4 077 € TTC.

Equipement	Type - ou matériel équivalent	Qté
Microphone	Rode NTG2 Noir	2
Perche télescopique pour microphone	Rode Mini boompole	2
Protection anti vent microphone	Rode Dead Cat	4
Caméscope	Panasonic HC-VX980	2
Carte externe SDXC	Sandisk Extreme pro 64GB	2
Sac pour caméscope	Lowepro Adventura SH110	2
Enregistreur sonore portatif	Zoom H6	3
Trépied caméscope	Manfrotto MT055XPRO3	3
Câbles d'extension	Rode VC1 mini Jack	4

➤ Demandeur : Lycée Giocante de Casabianca

Avenue Jean Zuccarelli, 20200 Bastia
Proviseur : M. Jean-Martin MONDOLONI

Afin de permettre de pourvoir la section en matériel permettant de réaliser l'enseignement de la Spécialité et de l'option dans de bonnes conditions, le lycée Giocante de Casabianca souhaite compléter l'équipement audiovisuel par divers matériels de tournage (lumière, prise de vue et de son) et de montage (son).

La demande concerne le matériel suivant pour un montant total de 5 715,46 € TTC.

Equipement	Type - ou matériel équivalent	Qté
Pré ampli pour le montage son	Presonus HP4	3
Casques pour le montage son	Audio Technica ATH-M40X	10
Logiciel de montage	Adobe Creative Cloud	3
Appareil de prise de vue	Panasonic Lumix GH5	1
Objectif de prise de vue	Panasonic Leica 12-60 mm F2.8-4.0	1
Kit micro-cravate	Hollyland Lark 150	1
Bonnette en fourrure pour micro	Gear4music	1
Eclairage	Boling BL1-P1 RGB 2500-8500 K	1
Fixation pour éclairage	Joby Gorilla Pod	1
Kit éclairage studio	Vidal XL	1
Imprimante	Brother MFC-L2750DW	1

➤ **Demandeur : Lycée Jean-Paul de Rocca Serra**

Rue Vincentellu d'Istria, BP 140, 20538 Portivechju Cedex
 Proviseur : M. Ange-François LEANDRI

La demande du lycée Jean-Paul de Rocca Serra vise à compléter l'équipement de la section Cinéma Audiovisuel par du matériel de studio afin de répondre aux exigences des nouveaux programmes en développant davantage l'animation et les effets spéciaux.

A cet effet, la demande porte sur du matériel d'éclairage (projecteurs à leds avec pieds et valisettes de rangement) et un fond vert pour la réalisation d'incrustations en post-production.

La demande concerne le matériel suivant pour un montant total de 3 003 € TTC.

Equipement	Type - ou matériel équivalent	Qté
Fond vert (fond de studio)	La Stolite 5881 Fond Chromakey 3X7m	1
Kit de support de fond de studio	Manfrotto 1314B	1
Pinces lourdes pour fond de studio	Caruba pincés lourdes	6
Pied d'éclairage	Manfrotto 1005BAC	2
Sac de transport pour trépied d'éclairage	Godox CB03	2
Kit complet led	Godox LEDP260C	1
Projecteur led	Godox 500C	2
Pied girafe avec contrepoids	Manfrotto 420CSU	1
Magic arm kit	Manfrotto	1
Batterie	Patona Sony NP-F970 Powerbank	2
Chargeur pour batterie	Patona, pour Sony serie NP-F	1
Projecteur led	Cameo TS 60 W	1
Bloc de puissance	Contest DIM-4X5 4 voies	1
Valise de rangement lumières	Power lighting	3
Housse pour 2 pieds d'enceintes	Gravity BGSS 2LB	1
Sac de transport pieds enceinte + pieds micro	Gravity BGSS 2MS 2B	1

Les établissements scolaires ont transmis les courriers officiels de demandes de subventions d'équipement, ainsi que les devis correspondants à ces futures acquisitions, à l'attention de M. le Président du Conseil exécutif de Corse :

- courrier en date du 25 mai 2021 de M. Jean-Martin Mondoloni, Proviseur du lycée Giocante de Casabianca de Bastia ;
- courrier en date du 17 juin 2021 de M. Paul Digiacomi, Proviseur du lycée Fesch d'Aiacciu ;
- courrier en date du 18 juin 2021 de M. Ange-François Leandri, Proviseur du lycée J.P. de Rocca Serra de Portivechju.

Les besoins ont été validés pour les trois établissements par la Cinémathèque en charge du suivi du partenariat culturel des classes CAV.

Le soutien accordé par la Collectivité de Corse en vue de ces équipements fera l'objet :

- d'un acompte de 20 % sur présentation d'un courrier attestant du démarrage des opérations d'acquisition,
- d'un règlement au prorata des sommes engagées sur présentation des factures acquittées correspondantes,

ceci dans la limite des montants octroyés, tout dépassement étant supporté par les établissements.

En conséquence, je vous propose donc d'attribuer une subvention, sur les crédits disponibles au programme Cinémathèque - 4436 - Investissement, pour l'équipement des sections « Cinéma-audiovisuel » du :

- Lycée Fesch d'Aiacciu pour un montant de 4 077 €
- Lycée Giocante de Casabianca de Bastia, pour un montant de 5 715,46 €
- Lycée J.P. de Rocca Serra de Portivechju, pour un montant de 3 003 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ces propositions d'un montant total de **12 795,46 €** à imputer sur le programme Cinémathèque - 4436 - Investissement du Budget de la Collectivité de Corse.